



Déclaration du Bénin pour la région africaine

75^{ème} session du comité régional de l’OMS pour l’Afrique

Date : 27 août 2025

Point 12 de l’ordre du jour provisoire

PERSONNELS DE SANTE PUBLIQUE ET D’INTERVENTION EN CAS D’URGENCE EN AFRIQUE : ETAT DES LIEUX (DOCUMENT AFR/RC75/9)

Monsieur le Président,

Mesdames et messieurs les chefs et membres des délégations,

1. Le Bénin salue la pertinence et l’actualité du rapport présenté qui met en lumière les enjeux critiques liés aux ressources humaines pour la santé publique et l’intervention d’urgence dans la Région africaine.
2. Le Bénin partage l’analyse du Secrétariat quant aux défis persistants notamment le déficit de personnels qualifiés, les inégalités dans la répartition géographique, l’insuffisance de la formation spécialisée, la précarité de l’emploi et la faible capacité de fidélisation qui limitent la préparation, la riposte et la résilience des systèmes de santé dans la region africaine.
3. Conscient de ces défis, le Bénin a engagé ces dernières années plusieurs initiatives pour renforcer son capital humain en santé publique. Il s’agit notamment :
 - du recrutement dans la fonction publique et les recrutement sur les ressources propres des formations sanitaires qui a permis de doubler le ratio ressources agents qualifiés pour 10 000 habitants le faisant passer de 6 à 12 ;
 - du renforcement des capacités via des formations continues en gestion des urgences, en santé mentale et soutien psychosocial y compris des exercices de simulation pour une meilleur préparation des équipes d’intervention rapide ;

- de la mise en place d'équipes multidisciplinaires de riposte aux urgences de santé publique, incluant des compétences en épidémiologie, laboratoire, prise en charge clinique et communication des risques ;
- de l'utilisation progressive des solutions numériques pour la surveillance épidémiologique, la surveillance des événements à travers la mise en place des 15.000 relais communautaires et de 566 agents de santé communautaires qualifiés, et la coordination intersectorielle avec la mise en place du comité national « Une Seule Santé » pour la préparation et la réponse aux crises et urgences sanitaires au Bénin.
- le déploiement progressif de mesures d'incitation différenciées pour la couverture des zones rurales et enclavés.

4. Le Bénin soutient pleinement les mesures proposées dans le rapport par le secretariat et soutien leurs adoption .

Je vous remercie